



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 104282

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation dans laquelle se trouve le grand nombre de personnes handicapées à partir de l'âge de 60 ans, qui sont rattachées aux dispositifs du droit commun. Leur nombre s'accroît plus vite que celui des places d'accueil en maisons de retraite et leurs proches ont beaucoup de difficultés pour assurer la prise en charge sur les vieux jours. Il lui demande quelles prévisions sont faites pour améliorer l'accueil de cette catégorie de notre population appelée à continuer à se développer.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104282

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3303

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)